Tudsols
Bureau géotechnique d'études de sols

Expertise géotechnique et géologique pour un projet réussi !

Pour la vente de terrain
Mission G1 ES + PGC Loi Elan

Avant un projet de construction
Mission G2 AVP/PRO

Suite à un sinistre sur le bâti
Mission G5

Amiante environnemental
Repérage avant-travaux dans les sols et roches en place (Missions A0, A1, A2)

www.tudsols.com 04 73 53 04 15

Nos sondeuses à double tête (frappe et rotation) avec des chenilles en caoutchouc, sont compactes et maniables.

COMBINÉ LÉGER MAP90

Pénétromètre dynamique lourd
(jusqu'à 6 m de profondeur)

Forage à la tarière
(jusqu'à 10 m de profondeur)

SONDEUSE LOURDE A350

(jusqu'à 30 m de profondeur)

Essais pressiométriques, pénétromètre dynamique lourds, carottages, pose de piézomètres,...

Nous intervenons dans TOUTE LA FRANCE

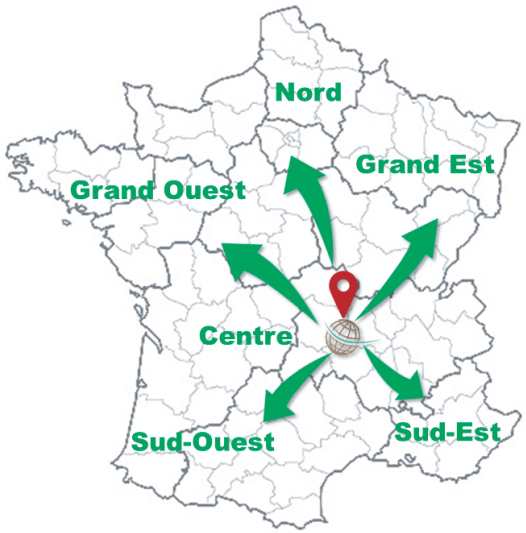

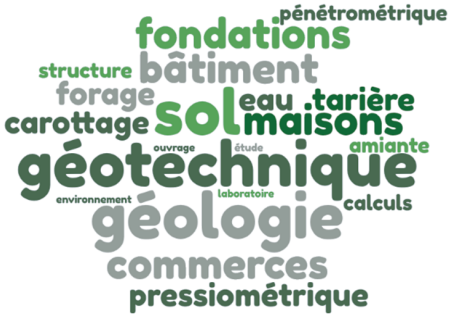

TUDSOLS
9, rue Marx Dormoy
63300 Thiers

04 73 53 04 15
contact@tudsols.com
www.tudsols.com

Tudsols
Bureau géotechnique d'études de sols

Une équipe d'experts pluridisciplinaires

Les compétences de **techniciens terrain et laboratoire**, d'**ingénieurs géotechniciens** et de **docteurs en géologie**, sont réunies pour la réussite de votre projet.

MISSION G1 ES + PGC
LOI ELAN POUR LA VENTE DE TERRAIN

Depuis le 1er octobre 2020, la loi Elan impose une étude de sol avant la vente d'un terrain constructible dans les zones d'exposition moyenne et forte au phénomène de retrait-gonflement des argiles.

MISSION G2 AVP/PRO
ÉTUDE DE CONCEPTION

Avant la construction, l'extension ou la surélévation d'un bâti.

- Identification des risques naturels
- Définition d'un modèle géologique et géotechnique, dimensionnement
- Solutions de fondations et profondeurs d'ancrage

Vous souhaitez construire une piscine ?

Une étude de sol est vivement recommandée !

MISSION G5
DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE

Diagnostiquer les **causes d'un sinistre** sur le bâti, évaluer les **risques géotechniques** et proposer des **solutions réparatoires.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plus souvent, une maison se fissure du fait d'une forte exposition au **phénomène de retrait-gonflement des argiles.** Les désordres peuvent aussi être la conséquence de réseaux fuyards ou de malfaçons lors de la construction.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un essai de perméabilité (en complément d'une mission G2) doit être réalisé pour **définir un système d'assainissement non collectif adapté à votre terrain.**

UN LABORATOIRE D'ANALYSE DES SOLS

Tudsols est équipé de son propre laboratoire d'analyses de sol permettant une maîtrise des délais et des procédés, dans le respect des normes.

- Identification des sols échantillonnés dans le cadre de nos missions géotechniques.
- Détermination de la sensibilité de votre terrain au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux.

AMIANTE ENVIRONNEMENTAL - RAT

Repérer avant le démarrage d'un chantier l'amiante présente naturellement dans les roches et les sols en place

Conformément à la nouvelle norme NF P 94-001 de novembre 2021, **les donneurs d'ordre ont l'obligation de réaliser un repérage avant-travaux (RAT) de l'amiante environnemental.**

Nous réalisons dans les meilleurs délais les missions A0, A1 et A2.

Protégez vos personnels de chantier !